



DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €
R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z
FR 12 822 015 442
ZAC Saint-Martin Sud
34120 PEZENAS
Tél. : 04 20 100 200
Fax : 04 26 99 58 18
www.a3pro.fr

GARAGE AUTO DVS
67 AVENUE JEAN JAURES
34600 BEDARIEUX

FACTURE du : 29/10/2025 Page :1/1
L.C.R. Echéance le : 30/11/2025
Magasinier : CS/SB TVA : FR12902550565

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.		N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande		
5503836	0165285			Zone Expedition : 03				6264854		
Désignation				N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe €	Remise %	Prix unitaire net hors taxe €	Montant €
** BL 6264854 DU 29/10/2025 **										
CITROEN C3 I 1.4 i - 611ALP34										
COMMENTAIRE R.A. : CITROEN C3 I 1.4 i - 611ALP34										
NUMERO DE COMMANDE :										
ARRET DE PORTE AVANT				9181H1 C38B05	1,00	4	77,24	15,00	65,65	65,65
POMMEAU LEVIER VITESSES				2403P2 C49A06	1,00	4	41,53	15,00	35,30	35,30
I: SUPER KIT DISTRIBUTION				GATKP15575XS E01H05	1,00	4	213,20	45,00	117,26	117,26
PSA										
I: COURROIE MICRO V OV				GAT6PK1053 E01G04	1,00	4	30,90	50,00	15,45	-23,45
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 210,21										15,45
CHER CLIENT										
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.										
VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS										
CATALOGUES AINSI QU'UN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.										
SIL N'EST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT										

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
5503836	0165285	6264854
Echéance le :	30/11/2025	
29/10/2025		252,25



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.